Pour contribuer au respect de l'environnement, privilégiez la lecture du Logonna-Infos en ligne ou abonnez-vous à la newsletter : www.logonna-daoulas.bzh

LOGONNA-Infos Février 2016

N° 320

HORAIRES ACCUEIL MAIRIE : Lundi : Fermeture - Du mardi au vendredi : 8h30-12h/ 13h30-17h (fermeture mercredi après-midi) - Samedi : 9h – 12h

Les Aînés à l'honneur

Dimanche 25 janvier dernier, plus de 70 logonnais de plus de 70 ans se sont retrouvés à Kejadenn pour partager le repas de fin d'année, décalé pour cause d'élections.

Le déjeuner a été confectionné par le traiteur brestois "Au Saint Antoine", le dessert et le pain ont été préparés par la boulangerie de la commune « La venelle du Boulanger ».
Le service était assuré par 7 jeunes accompagnés par l'association Log'Ado. Pour leur brillante implication, la Municipalité de Logonna a décidé de participer financièrement à leurs deux projets : Un groupe organise un week-end à Locunolé pour «fêter» la fin du Brevet et un autre groupe prépare une semaine en Vendée à la mi-juin, camping et parc d'attraction aquatique « Indian forest » au programme !

Monsieur Jean Le Moigne, le doyen de la commune qui fêtera ses 94 ans le 13 février prochain, est venu accompagné de son épouse. Ce moment chaleureux et convivial fut ponctué de jolies chansons. Nous sommes tous très heureux d'y avoir participé.

Sommaire

P. 3 : L'édito du Maire
P. 4 : Communiqués de mairie
P. 5/6 : Point travaux
P. 7 : Tarifs communaux
P. 8 : Rétrospective 2015
P. 9 : Enfance et jeunesse
P. 10/11 Dossier « nature »
P. 12 Ce mois-çi....

Services pratiques

LA PAROISSE : HORAIRES DES MESSES

► Les samedis à 18h00 à Daoulas
► Les dimanches à 9h30 dans l'ensemble de l'Abbaye et à 11h à Rumengol

- Dimanche 7 février à 9h30 à Irvillac
- Dimanche 21 février à 9h30 à Logonna-Daoulas

Annonce commerciale

«FRUITS et LEGUMES DE BRETAGNE»
Tous les samedis matin, sur la place de l'arrêt de bus, M. Berthevas vous propose des fruits et légumes de saison, légumes anciens, ainsi qu'une gamme biologique. Livraison à domicile possible.
Commandes au 06 24 18 34 28 ou par mail à fruitslegumesbreton@gmail.com

Marché de Logonna : Nous retrouverons les commerçants ambulants à la fin de la période hivernale, chaque jeudi sur le parvis de Kejadenn.

Numéros utiles

☎**MEDECIN** : Dr. BRIANT 02.98.20.70.14
☎**MEDECIN DE GARDE OU D'URGENCE** : 15
☎**INFIRMIERS** : SALAÜN-CALVEZ /TOURNELLEC : 02.98.20.62.13 / 06.86.21.55.50
LAFOSSE/QUEGUINER : 02.98.20.60.62 / 06.09.27.91.70
☎**KINESITHERAPEUTE** :
Karine LE COZ : 02.98.20.70.20
☎**TAXI : Antoine Taxi** : 06.84.60.28.05
☎**PHARMACIE DE GARDE** : 32.37
☎**DENTISTE DE GARDE** : 02.98.90.55.77

☎**GENDARMERIE** : 17 **POMPIERS** LE FAOU : 18
☎**CROSS CORSEN** (sauvetage en mer) : 112 ou VHF canal 16
☎**SPAC** : 02 98 85 49 66
astreinte : 06 11 74 64 98 (7j/7j et 24h/24h)
☎**EDF :** (sécurité) 09 72 67 50 29 (appel local)
☎**GDF** : (sécurité) : 02 98 02 02 22

☎**PÔLE SOCIAL** (Daoulas) : 02 98 25 84 23
☎**CLIC** : accueil de Daoulas : 02 98 46 49 89
☎**Point Accueil Ecoute Jeunesse** : 02 98 81 17 62
☎**Centre de Planification et d'Education Familiale** : 02 98 21 80 20

► Correspondants locaux

Le Télégramme : Bruno Inizan
06 15 20 34 77 / brunotelegramme@yahoo.fr

Ouest-France : Jean-Pierre Tandin
06 85 10 84 93 / jptandin@wanadoo.fr

Magazine d'information de la commune de Logonna_Daoulas
MAIRIE - 21, rue Ar Mor - 29460 LOGONNA-DAOULAS - 02.98.20.60.98
mairie.logonnadaoulas@orange.fr / www.logonna-daoulas.bzh
Directeur de la publication : Hervé Briant
Coordinatrice : Brigitte Deniel
Conception et réalisation : Catherine Stéphan et Brigitte Deniel
Impression : Copia

Vous pouvez transmettre vos annonces sur le site de la commune en cliquant sur l'onglet « contact » - www.logonna-daoulas.bzh

L'édito

Le bar-tabac « Le Celtic » vient de rouvrir. Après un an de fermeture, un nouveau repreneur a accepté le challenge : rendre ce lieu de vie incontournable pour des rencontres, du dialogue et du lien social. Réservons le meilleur accueil à Loïc ALLAIN, repreneur de ce commerce.

Chacun en est conscient, Logonna est une commune non traversée naturellement. Et si l'on vient à Logonna, la venue en centre bourg nécessite un « effort » supplémentaire. Regardons bien la répartition des habitants sur notre commune pour comprendre que notre centre bourg ne peut s'épanouir que si la population y vient volontairement.

C'est le cas pour les associations utilisant la salle Kejadenn (surtout le soir). C'est le cas pour les administrés venant en mairie (lorsque nécessaire). C'est le cas pour les parents accompagnant ou venant chercher leurs enfants à l'école (à heures programmées).
Concrètement, l'épanouissement des commerces locaux ne pourrait simplement se satisfaire de ces passages opportuns trop faibles pour une bonne vitalité.

Il faut savoir que l'équipe municipale a instauré un projet de réhabilitation des bâtiments communaux aujourd'hui vacants en centre bourg. L'objectif est triple : redonner une nouvelle dynamique au centre historique de Logonna, maintenir les effectifs scolaires, pérenniser la vie des commerces locaux.
On ne peut que souhaiter voir les volontés à la fois communales et celles courageuses des commerçants démontrer que des investissements de qualité auront raison de la disparition du commerce de proximité.

Très cordialement.

Hervé BRIANT, Maire de Logonna Daoulas

Réouverture du Bar tabac « le Celtic »

Depuis le 15 janvier dernier, le bar-tabac de Logonna a rouvert ses portes. Derrière le comptoir, Loïk Allain est enchanté de l'accueil qu'il a reçu. « Après des années de travail en tant qu'aide-soignant, j'ai eu envie de changer de métier, j'ai cherché un commerce « pas trop lourd à gérer » et j'ai trouvé l'annonce du Celtic, cela m'a plu... ».
Pour débuter, il a repris les services bar, tabac, presse, dépôt de pain (livré par « La venelle du Boulanger »), retrait d'argent (Crédit Mutuel) mais souhaite élargir sa clientèle en organisant des soirées «foot». Pour cela, un écran est installé et les horaires adaptés.

Ouvert du mardi au dimanche de 7h30 à 12h15 et de 15h30 à 23h

Bar tabac Le Celtic
5, rue Ar Mor
02 29 63 19 03

Communiqués de Mairie

COMMUNIQUÉ DE LA PREFECTURE

Demande de carte d'identité – sécurisation des justificatifs de domicile Dispositif 2D-doc

Dans le cadre du renforcement de la lutte contre la fraude documentaire, un dispositif appelé 2D-doc est en cours de déploiement dans les préfectures et sous-préfectures chargées de la délivrance des cartes nationales d'identité.

Le 2D-doc est un code-barres pouvant être apposé sur un document. Son rôle est de prouver que le document sur lequel il figure n'est pas un faux. Il contient les informations clés du document (adresse du destinataire notamment) verrouillées par un procédé de signature électronique qui garantit l'identification de l'organisme émetteur ainsi que l'intégrité du document.
Plusieurs prestataires ont déjà intégré le code-barres dans leurs factures (Bouygues Télécom et EDF).

Par conséquent, lors de la constitution des dossiers de demande de carte d'identité , un justificatif de domicile disposant du code-barres 2D-doc vous sera demandé.

Rappel aux nouveaux habitants

Nous remercions les nouveaux habitants de bien vouloir se présenter en mairie afin de nous communiquer les renseignements d'état-civil concernant leur famille, leur relevé d'eau et pour s'inscrire sur les listes électorales.

Horaires d'accueil : Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (sauf mercredi après-midi) et le samedi de 9h à12h.

Urbanisme

DECLARATIONS PREALABLES

CATREVAUX Jérôme	31, rte de l'Argoat	Abri jardin	05/01
COIC Julien	16, rue de la Forge	Terrasse bois, rempl. ouvertures, portail et clôture	12/01

PERMIS DE CONSTRUIRE

MORENAS Marc-Julien	23, rte du Bendy	Rénovation et extension	18/12/
BATHANI M. et Mme	Rue de Traverse	Maison d'habitation	29/12
LACOMBE Damien	Clegueriou	Abri bois et voiture	12/01

Depuis le 25 janvier 2016, Pôle emploi a modifié ses modalités d'accueil en agence :

Horaires d'accueil sans rendez-vous :
Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30

Horaires de réception sur rendez-vous :
Lundi, mardi, mercredi : 12h30 - 16h30
et vendredi : 12h30- 15h30

Vos services en ligne sur pole-emploi.fr

L'accueil au Pôle Social place St Yves à Daoulas est dorénavant fermé au public le mercredi après-midi.

Horaires d'accueil
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h30

Mercredi et samedi matin : 9h-12h30

Ordre du jour succinct du Conseil Municipal du 15 décembre 2015

- Tarifs communaux 2016 (voir en page 6)
- Autorisation d'engager des dépenses aux budgets Commune et Eau
- Budgets : décisions modificatives de fin d'année
- Procédure de dissolution du SIVF
- Modification du tableau des Commissions Municipales
- Modifications des indemnités de fonction et des délégations
- Approbation rapport d'activité de la SPL Eau du Ponant
- Urbanisme
- Coordination enfance-jeunesse
- Renouvellement convention « Chenil Service »
- Motion de l'AMF concernant la banque ARKEA
- Affaires diverses : Dossier Maison Jaouen, convention multi-accueil « Les mésanges »

L'intégralité du compte-rendu du conseil est affiché en Mairie
ou consultable sur le site de la commune : **www.logonna-daoulas.bzh**

► **Stationnement de la remorque de déchets verts sur la commune** :
6/02 : Gorrequer, 13/02 : le Mengleuz, 20/02 : Kerjean-Kerliver, 27/02 : place du Marché, 5/03 : terrain de foot, 12/03 : Rumenguy, ,

Remise en état des ouvrages portuaires de Pors Beach et Moulin mer

La commune de Logonna Daoulas a aujourd'hui la responsabilité d'entretenir et de maintenir les ouvrages portuaires de Pors Beac'h et Moulin mer. Ces infrastructures sont utilisées, d'une part, par les entreprises locales de professionnels de la mer, et d'autre part, par les associations de plaisanciers, actives et indispensables au dynamisme de notre commune.

Il s'avère que depuis notre arrivée en mars 2014, nous avons constaté des dégradations importantes (affaissements, fissurations, départs de matériaux...) au niveau des ouvrages en béton constituant les cales de ces deux ports.

Cale de Pors Beac'h

Cale de Moulin-Mer

Ces détériorations, manifestement évolutives, nous font craindre une aggravation progressive susceptible d'entrainer, à terme, des perturbations structurelles, avec le risque de ne plus pouvoir un jour, utiliser ces ouvrages dans des conditions normales. De surcroît, compte tenu des contraintes techniques des interventions réalisées dans un environnement maritime, nous souhaitons privilégier l'entretien et la maintenance pour échapper à des travaux beaucoup plus lourds et donc beaucoup plus chers.
Enfin, entreprendre une remise en état sans bénéficier d'une vue exhaustive de l'ensemble par un expert, ne nous parait pas pertinent.
C'est pourquoi la Municipalité a sollicité CEREMA pour une mission qui comprendra 2 phases :

1. Diagnostic, préconisations et estimations suivant priorités.
2. Maitrise d'œuvre des interventions de réparation dans le cadre d'un programme prédéfini qui pourra être étalé sur plusieurs années en fonction des coûts prévisionnels.

Pour information, CEREMA, entité rattachée à la Direction des Territoires et de la Mer, a notamment pour mission d'assister les communes pour la gestion et la réparation d'ouvrages d'arts qu'ils soient terrestres, maritimes ou portuaires.
Une première proposition devrait nous parvenir courant février et nous étudierons dès lors, dans quelles conditions il nous sera possible d'intégrer cette dépense dans le budget primitif 2016. Ainsi, la conservation du patrimoine demeure une de nos priorités.

Les études en cours

Suite à notre adhésion à Finistère Ingénierie Aménagement en fin d'année 2015, nous avons sollicité les compétences de cette structure pour étudier, par ordre de priorité, 3 sections de voirie sur lesquelles nous souhaiterions modifier les conditions de circulation. Il s'agit de :

- Rue de l'Argoat, au droit de la sortie du futur lotissement de Goarem nevez
- Route du Bendy, en entrant dans la zone 30 au retour des grèves (cf photo)
- Route de l'Hôpital Camfrout au niveau du carrefour du Rohou

Fortement sollicité, FIA nous transmettra ses premières esquisses d'ici quelques semaines. Nous ne manquerons pas, dès lors, de vous tenir informés des propositions qui seront faites en prenant soin d'associer les riverains aux éventuelles évolutions, conditionnées, comme d'habitude, à la compatibilité du coût de ces opérations avec nos finances communales.

L'activité des Services Techniques

Les conséquences des pluies et des coups de vent de janvier ont beaucoup mobilisé les agents des services techniques. La mise en peinture de la bibliothèque de l'école est pratiquement achevée, de même que la mise en conformité des installations électriques des bâtiments communaux.

La construction de silos de stockage est en cours. Cette nécessaire opération, réalisée « avec les moyens du bord » ne coûtera que quelques centaines d'euros. Elle permettra d'améliorer les conditions de travail des agents en redonnant une image structurée à cet espace de travail. En parallèle, nous préparons le budget primitif en étudiant et en chiffrant les opérations qui pourront être entreprises en régie, à savoir par les agents des services techniques.
Enfin, tous les poteaux incendie ont été vérifiés et entretenus.

Par ailleurs, une opération «coup de poing» est également amorcée sur le site des ateliers situés au Créquin. Après avoir évacué tous les déblais stockés au niveau de l'entrée, rangé et organisé l'intérieur des ateliers, nous entreprenons maintenant d'aménager les espaces extérieurs pour plus d'efficacité et de réactivité.

Avant

Après...

Création de la première commission extra municipale : «Fleurissement et Amélioration du cadre de vie »

Dans le cadre d'une démarche citoyenne et participative, la Municipalité a décidé de mettre en place une commission extra municipale «Fleurissement et Amélioration du cadre de vie»
L'équipe municipale souhaite impliquer les citoyens dans la végétalisation et l'embellissement du bourg, pour le rendre plus attrayant et améliorer notre cadre de vie.
La création de cette commission permettra de faire appel aux compétences des logonnais en matière de fleurissement et de paysage .

Les missions de la commission seront :

- Réfléchir à l'embellissement du bourg et des entrées de bourg
- Proposer des plantes adaptées à notre territoire dans une cohérence paysagère
- Organiser des chantiers participatifs

La commission sera force de proposition, sans être décisionnaire, auprès du Conseil Municipal.
Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous signaler auprès de l'accueil de la mairie ou en laissant un message à l'adresse :
fleurs.logonna@orange.fr

Tarifs communaux 2016

CIMETIERE	
Concession pour 2m²	
10 ans	70,00€
30 ans	220,00€
Columbarium	
5 ans	390,00€
15 ans	625,00€
30 ans	860,00€
Dispersion des cendres	50,00€
Dispersion des cendres avec pose de plaque (modèle prédéfini (la fourniture et la confection de la plaque sont à la charge du demandeur)	
15 ans	75,00€
30 ans	150,00

CARAVANES (+ de 2 mois)	
Participation financière stationnement	90,00€
Participation eau	20,00€

DROIT DE PLACE	
Forfait annuel branchement électrique communal	50,00€
Emplacement annuel sans branchement communal	Gratuit

REMORQUE	
Déchets verts	100,00€

PHOTOCOPIES/FAX (la feuille)	0,15€

GARDERIE PERISCOLAIRE (Quotien familial transmis par le SIVURIC)	
QF1	0,50€
QF2	0,90€
QF3	0,95€
QF4	1,00€
QF5	1,05€
QF6	1,10€
QF7	1,15€
Toute demi-heure commencée est due. Si 3 enfants d'une même famille sont présents en même temps à la garderie, l'un des 3 est accueilli gratuitement.	

TRANSPORT ALSH du mercredi	
Par mercredi et par enfant	2,00€

EAU POTABLE	
Abonnement	30,00€
Consommation (prix au m3)	
De 0 à 200 m3	1,28€
De 201 à 500 m3	1,17€
Plus de 500 m3	1,07€
Redevance pollution / m3 Redevance réseaux de collecte / m3	0,31€ 0,18€
Branchement : installation du compteur (main-d'œuvre et fournitures)	
Forfait jusqu'à 6 m. de tranchée en terrain public (le compteur reste propriété de la commune)	960,00€
Surcoût au-delà de 6 m. (par m. supplémentaire)	145,00€
Forfait d'installation sans travaux (déjà payés par le lotisseur privé)	125,00€

UTILISATION SALLE KEJADENN	Hall	Bendy + Yelen + hall		Bendy ou Yelen + hall		
		1 jour	WE	1 jour	WE	Location vaisselle
Associations communales	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Personnels communaux	30€	300€	400€	200€	300€	Gratuit
Particuliers résidents et entreprises de la commune	50€	400€	600€	300€	500€	50€
Associations hors communes et collectivités	75€	500€	700€	400€	600€	100€
Particuliers hors commune	100€	600€	800€	500€	700€	100€
Entreprises hors commmune—partis politiques et syndicats	125€	700€	900€	600€	800€	100€
Ménage :50€/heure **CAUTIONS**	Dégradations - dégâts matériels 1000€		Ménage 100€		Office 1000€	

Rétrospective 2015

ETAT-CIVIL

NAISSANCES : 16

MONGRÉDIEN FRESARD Ernest	22 janvier	LE BIHAN Romy	07 avril
ÖZ Zéliha	22 janvier	DUVAL Léopold	08 mai
CRÉISMÉAS Périg	27 janvier	MONDEGUER Théliau	18 juin
BRODU Théandre	04 février	BOULIC Tom	24 juin
BONNEFONT-CARDELAS Elma	25 février	MASSON Deeclan	20 octobre
LE LAY Léandre	01 mars	LEPLUMEY Gabin	30 octobre
HIRRIEN LE GOFF Maëvé	04 mars	LE BOURHIS Mona	04 novembre
DUBOT ARNOULD Chloé	30 mars	MARGUERIE Noham	21 novembre

DÉCÈS : 28

VIGOUROUX Jean	08 janvier	MOALIC Yves	16 juin
BROUDIN ép PÉRÈS Solange	09 janvier	YOUINOU Louis-Pierre	07 juillet
SALAÜN Jean	16 janvier	ROLLAND Yvon	20 juillet
LE GUÉDÈS Marcel	29 janvier	TIGRÉAT Robert	31 juillet
KERMAREC Yvon	03 février	DESPRETZ ép KERIEL Monique	05 août
VAILLANT Laurent	04 février	QUILLEC ép TOURAINE Denise	07 août
LE BOT ép FÉREC Thérèse	06 février	GENTRIC Gérard	24 août
HERROU François	14 février	GUÉDÈS ép COLLOBERT Jeannine	27 août
BERTHOU ép LE MEUR Christiane	25 février	NÉDÉLEC Serge	01 septembre
LARZONNEUR Jean	01 mars	PÉRÈS Nicolas	03 septembre
LARS ép HERROU Annick	23 mars	MALLÉJAC ép KÉROMNÈS Marie	03 septembre
LE VASSEUR Daniel	04 avril	ABGRALL Christian	26 septembre
COLLÉAUX ép MADEC Huguette	04 mai	DOREAU Jean-Jacques	09 octobre
KERHOAS Gabriel	08 juin	HÉLIAS ép BERTHOU Louise	18 octobre

MARIAGES : 5

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE		DÉCLARATION DE TRAVAUX	
- Maison d'habitation	8	- Travaux sur habitation	26
- Véranda	1	- Abri-jardin, extension	25
- Rénovation, permis modificatif	6	- Clôture	9
- Abri-jardin, carport, garage	2	- Division de terrain	3
TOTAL	**17**	**TOTAL**	**63**

ENFANCE ET JEUNESSE

Accueil Petite enfance du Pays de Daoulas : www.vivreaupaysdedaoulas

Informations sur l'ensemble des modes d'accueil

Relais Parents Assistants Maternels : lieu central d'information et d'orientation pour les familles et les professionnels :
3, Route de la Gare, 29460 Daoulas / 02.98.25.87.26 / rpam.paysdedaoulas@gmail.com

Au gré des conventions en place et selon la commune où vous résidez, vous pouvez bénéficier de certains de ces services :

Accueil collectif :

Micro crèche intercommunale "Dip Ha Doup" à Daoulas.
Micro crèche intercommunale "Les Marmouzig" à Loperhet.
Multi Accueil associatif et intercommunal "Les Mésanges" à Dirinon.

Accueil individuel :

Assistants Maternels Agréés exercant sur l'ensemble du pays de Daoulas.
Garde à Domicile assurée par l'ADMR, le pôle social ou encore la Kompani.

A noter : L'atelier breton organisé par le RPAM du pays de Daoulas s'est ouvert aux parents depuis janvier 2016.
Vous résidez sur une des 9 communes du pays de Daoulas et vous êtes intéressé par le bilinguisme, vous pouvez participer aux ateliers mensuels avec votre enfant (de 6 mois à 3 ans). Séances gratuites le jeudi matin, sur inscription obligatoire auprès du RPAM.

A l'attention des Présidents d'associations

Vous avez un projet concernant l'enfance / jeunesse ? Il existe une possibilité de bénéficier d'un petit coup de pouce financier via le Projet Educatif Local (sous certaines conditions).
Pour tout renseignement, prendre contact avec :
Gwen Le Gars – Coordinateur Enfance / Jeunesse - 07 88 10 55 34 ou gwencoordo@yahoo.fr

L'ECOLE

Menu cantine

	Du 1er au 5 février	*Du 8 au 12 février*	*Du 15 au 19 février*	*Du 22 au 26 février*
Lundi	Terrine de campagne Omelette Semoule bio Ratatouille Emmental Fruit	Potage bio Poisson meunière Haricots beurre tomates Tomme noire Clémentine	Salade de tomates mozzarella Chipolatas Petits pois carottes Leerdammer Poire bio	Salade de betteraves bio Haut de cuisse de poulet Céréales gourmandes Yaourt
Mardi	Potage bio Crêpe jambon fromage Salade verte tomates Saint Paulin Crêpe au chocolat	Salade verte œuf dur Pâtes bio carbonara Yaourt sucré	Salade de radis Steack haché Purée Crème dessert au chocolat	Potage bio Langue de bœuf Pommes de terre vapeur Petit louis Clémentine PAIN BIO
Mercredi (en ALSH)	Salade de tomates feta Rôti de porc Gratin de pommes de terre choux-fleurs Flan au caramel bio	Macédoine Sauté d'agneau Gratin de légumes Crème dessert au chocolat	Carottes bio râpées Escalope de porc Riz bio courgettes sautées Yaourt Madeleine	Friand au fromage Rôti de veau Carottes vichy Gouda Pomme bio
Jeudi	Potage Emincé de dinde Riz bio Edam Pomme bio	Salade de concombres Sauté de bœuf Frites * Camembert Pomme bio	Potage bio Poulet rôti Légumes de couscous Emmental Ananas	Salade chinoise Porc au caramel Nouilles chinoises Beignet aux pommes
Vendredi	Carottes bio râpées Raviolis Salade verte Yaourt aux fruits	Saucisson sec Aiguillettes de poulet Carottes et panais braisés Yaourt bio	Salade verte lardons et chèvre Poisson frais Pommes de terre vapeur Mars glacé	Potage maison au Kiri Poisson frais Haricots verts Emmental bio Compote Biscuit

Une visiteuse de marque : la spatule blanche

Beg-spanell ((breton) - *Spoonbill* (anglais)

« Signalé pour la première fois en janvier 2013 sur notre commune lors d'un comptage annuel, ce splendide échassier semble se plaire chez nous puisque l'on peut maintenant l'y admirer chaque année. Il s'agit d'une espèce intégralement pro-

Ressemblant de loin à une aigrette garzette, blanche également, mais de taille supérieure (85 cm), elle se caractérise par un long bec, large et plat, en forme de spatule, noir avec l'extrémité jaune (adulte).

Vive et agitée, elle balaie de droite et de gauche l'eau avec son bec, tout en progressant rapidement, souvent en groupe pour une meilleure efficacité.
Elle récolte toutes sortes de petits animaux dans la vase ou en suspension dans l'eau.

Devenue longtemps très rare en Europe en raison de la disparition et du drainage des marais, la spatule blanche conserve un statut d'espèce protégée en dépit de la reprise démographique constatée depuis les années 1990.

Les individus observés en Bretagne proviennent principalement des colonies nicheuses de Hollande. A partir du mois d'août, les spatules hollandaises s'envolent pour leur migration post-nuptiale, surtout pour la Mauritanie via la Bretagne.
Depuis peu, nombre d'entre elles trouvent de nouvelles escales et prolongent leur séjour. Certaines sont de passage, d'autre en hivernage.

Logonna semble ainsi rejoindre les sites habituels : baie de Goulven, rivière de Pont l'Abbé, baie d'Audierne et marais de Séné. Elles sont observées ici entre janvier et avril.
C'est un grand honneur que nous fait ce symbole vivant d'une Europe sans frontière.
Il nous reste à l'admirer en respectant impérativement sa tranquillité, en veillant de ne pas la faire décoller par une observation suffisamment distante. Elle est extrêmement farouche et sensible au dérangement.

Encourageons-la donc à rester chez nous ! »

Gérard Six

Droit de réponse

Suite à l'article sur le renard paru dans le bulletin de janvier, des citoyens de Logonna-Daoulas, portés par des associations environnementales, souhaitent apporter leur droit de réponse.

« Certes, le renard est potentiellement porteur de l'échinococcose, au même titre que les chiens ou les chats. Nos animaux domestiques sont à ce titre plus dangereux, car nous les côtoyons plus que les renards. Heureusement, aucun plan d'abattage n'est prévu pour nos jolies boules de poils, ce qui n'est pas le cas pour notre ami goupil !

Cette maladie qui peut être grave pour l'homme, est extrêmement rare, et reste confinée dans l'est de la France (Vosges, Ardennes, Jura, Franche-Comté, Alpes), et le Massif Central (Auvergne). La maladie a aussi été observée au nord est de l'Ille-et-Vilaine en 2012, mais reste absente dans les autres départements de Bretagne.

A l'instar de la campagne contre la rage, qui a démontré l'inefficacité de l'abattage de masse des renards, accuser goupil de transmettre l'échinococcose pour le tuer est un alibi irrecevable. Selon l'OMS, "l'abattage des renards et des chiens errants peut être envisagé, mais semble très inefficace. Des études européennes et japonaises ont montré que la vermifugation des hôtes définitifs sauvages et errants avec des anthelminthiques sous forme d'appâts a entraîné une forte réduction de la prévalence de l'échinococcose alvéolaire". Autrement dit, il est préférable de traiter la population de renards par vermifuge au même titre que nos animaux domestiques.

Cet animal qui ne laisse personne indifférent, est qualifié de "nuisible", ce qui veut dire qu'il peut être chassé toute l'année (même en pleine période de reproduction), par des moyens parfois barbares tels que le piégeage et le déterrage, et dans des proportions importantes (plus de 500 000 renards tués par an en France).

La régulation des populations de renards par l'homme, nécessaire selon la société de chasse de Logonna-Daoulas, ne peut être utilisée comme alibi pour justifier la chasse excessive faite au mammifère roux. Le renard se régule lui-même. Quand la nourriture vient à manquer, la renarde fera moins de petits. A l'inverse, si l'offre alimentaire est importante, ou si on élimine un nombre important de renards, alors les portées seront plus importantes pour combler ce "vide".

Enfin, la trichinose, autre accusation contre le renard dans l'article paru en janvier, est une maladie transmissible "en consommant de la viande de porc, en particulier élevé en plein air, de la viande de sanglier ou exceptionnellement de la viande de cheval" (Source : Fédération Départementale des Chasseurs de la Côte d'Or).

D'un point de vue écologique, nous pouvons souligner que le renard a un rôle sanitaire indéniable en mangeant les animaux sauvages malades ou morts. De plus, un renard mange jusqu'à 5000 campagnols par année, ce qui rend un grand service à l'agriculture !

Si vous désirez en apprendre davantage sur le renard, un dossier lui est consacré dans le dernier numéro de « La Salamandre », la revue des curieux de nature (la bibliothèque est abonnée à ce périodique). On trouve également de nombreuses informations à son sujet dans "l'Atlas des Mammifères de Bretagne", ouvrage collectif dirigé par le Groupe Mammologique Breton, avec la participation de Bretagne Vivante, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, ainsi que la Fédération Régionale des Chasseurs de Bretagne. »

Domitille et Mathias, membres de Bretagne Vivante.

► Le mot de l'opposition :

Chaque mois, un encart est réservé aux communiqués des élus minoritaires.

■ LOG'A-RYTHMES EN CONCERT A KEJADENN
DIMANCHE 28 FEVRIER À 15H30

La Chorale LOG'A-RYTHMES et la Chorale de l'AULNE de Chateaulin offriront ce concert au profit de LEUCEMIE-ESPOIR (Association Céline & Stéphane). Entrée libre.

Salon du bien-être - 23 et 24 avril à Kejadenn - 10h à 18h

Ce salon s'articule autour de trois axes : exposants, ateliers et conférences.
Il réunit des professionnels du bien-être ainsi que des praticiens du secteur de la santé au naturel.
Log'Ado , association de la jeunesse, propose lors de cette manifestation une petite restauration diététique et de produits frais.
L'association «Avec Toi Margot» se charge de la buvette et confectionne quelques crêpes variées.
Secteur vaste qu'est celui du bien-être aussi une quarantaine d'exposants sont-ils attendus : réflexologue, fascia, naturopathe, diverses techniques de massages et de relaxation, art thérapie, aromathéraphie, ...
De découverte en découverte, d'une pratique à l'autre, votre bien-être est assuré.
Contact :Sylvie Peteau (pour la mairie) : 06 83 92 96 21
Coorganisatrice : Véronique Bodennec - réflexologue à Logonna-Daoulas

L'école de football du FAR lors de la remise des nouveaux maillots

Le FAR a lancé une opération calendrier 2016 avec les photos de toutes les équipes du club.
Renseignements sur le site du FAR : http://far29.fr/index.php/41-calendrier

Les maillots ont été sponsorisés par «le Florina» restaurant-pizzéria à l'Hôpital-Camfrout, l'entreprise Abgrall Enrobé & Travaux publics à Daoulas et l'établissement « Cofidoc » services des métiers de la santé à Landerneau.